



Dégradation maison abandonnée

Par **jess95**, le **17/05/2011** à **00:10**

Bonjour, aujourd'hui, moi, 2 amis et mon frère sommes allés dans la propriété d'une maison abandonnée. Nous savons qu'elle appartient à la mairie, bien que ce ne soit indiqué nulle part et que le chemin pour s'y rendre passe une à 2 minutes dans le bois et qu'il n'y a ni panneau, ni barrière. La maison nous a tout de suite attirés, on s'est fait des films à son propos, et on a tout de suite voulu y rentrer, c'est devenu un objectif, le problème c'est que toutes les entrées étaient murées. Intéressés par le paranormal, nous sommes repartis pour revenir avec une masse. Nous avons donné à maintes reprises des coups dans une des entrées murées jusqu'à qu'une personne à 4 pattes puisse y passer. Seulement, un des amis de mon frère est parti pour voir si son scooter n'avait pas de problème, et quand il est revenu, il était accompagné de 2 policiers. Ceux-ci avaient été alertés du bruit par les voisins, et ont vu le trou dans le mur. Mon frère a dit que personne ne l'avait aidé, qu'il l'avait fait seul. Il a 22 ans et n'a jamais eu aucun problème avec la police, donc pas de casier judiciaire. Il s'agit là de dégradation d'un bien privé et d'une violation de propriété privée, mais les policiers n'avaient pas l'air de s'en faire pour le 2ème. Il faut savoir aussi que cette maison va être détruite. On a dit au policier que nous voulions entrer pour prendre des photos, au cas où il y aurait des esprits, car la maison nous paraissait étrange, ce qui était la plus stricte vérité. Ils l'ont dans un premier temps emmené, vers le commissariat, nous laissant partir, moi, une mineure, je devais "me débrouiller pour rentrer à pied" alors que mon frère m'avait amené en voiture, mais c'est une amie qui m'a ramené. Donc les policiers s'étaient garés de l'autre côté, derrière la grille d'entrée, que l'on ne voit pas de la maison, et on a obligé mon frère à l'escalader (elle fait plus de deux mètres de hauteur avec des pics en haut), parce qu'ils ne voulaient pas faire tout le tour de la propriété (par flemme), mon frère s'est ouvert la main sur un de ces pics (les policiers pensaient qu'il avait fait le trou tout seul, soit ils étaient censés savoir que mon frère n'avait plus de force et avait mal aux mains; il avait quand même fait 80 % seul), ils l'ont emmené aux urgences (2 points de suture), donc au lieu de passer la nuit au commissariat, il sera entendu demain. J'aimerais savoir ce qu'il va lui arriver.?